

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

19° BILAN ANNUEL DES DIRECTEURS DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE «J'aimerais vous dire...» : Écoutons nos enfants pour les aider mieux

Sainte-Marie, le 14 juin 2022 – Dans ce 19^e bilan annuel, les directeurs de la protection de la jeunesse/directeurs provinciaux partout au Québec souhaitent donner la parole aux enfants et aux adolescents, les écouter et les mettre à l'avant-plan en tant que premiers artisans de leur développement.

« Ce bilan démontre que les efforts déployés par les équipes du réseau portent leurs fruits. Il témoigne du travail de tous les acteurs investis auprès des enfants, et qui sont hautement mobilisés pour assurer leur bien-être. Pour les soutenir, nous poursuivrons notamment nos actions afin d'améliorer les services en amont de la protection de la jeunesse. Le bon service et en temps opportun pour les jeunes et leurs familles contribuera assurément au bien-être et au développement des enfants du Québec. La bienveillance et la protection de l'enfant sont la responsabilité de tous. Encore une fois, les DPJ et leurs équipes ont été au rendez-vous pour y contribuer et je les remercie grandement », a souligné Mme Catherine Lemay, directrice de la protection de la jeunesse du Québec.

Les DPJ régionales sont responsables d'intervenir lorsque la sécurité et le développement d'un enfant sont compromis. Or, si on comprend assez facilement ce qui compromet la sécurité d'un enfant, qu'en est-il de son développement ? Cette année, les DPJ ont choisi de répondre à cette question en présentant différents programmes novateurs en place au Québec et qui ont déjà un réel impact pour soutenir le plein développement des enfants de différents âges dans différents domaines de leur vie.

- « Il est primordial que les enfants et adolescents en détresse reçoivent le plus rapidement possible un suivi et des services qui correspondent à leurs besoins véritables. En nous arrimant plus étroitement avec nos partenaires de première ligne, nous prenons encore mieux soin de nos enfants de Chaudière-Appalaches », a mentionné Mme Caroline Brown, directrice de la protection de la jeunesse du CISSS de Chaudière-Appalaches.
- « La dernière année a été éprouvante, mais nos intervenants ont montré que leur engagement envers le bien-être des enfants est plus fort que tout. Maintenant que la pandémie s'estompe, nos équipes redoublent d'ardeur et d'ingéniosité pour trouver des moyens de mieux entendre les besoins et de leur offrir les meilleurs soins au bon endroit », a soulevé M. Patrick Corriveau, directeur de la protection de la jeunesse du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Comme on pouvait le prévoir après la baisse marquée enregistrée pendant la pandémie de COVID-19, nous observons, cette année, une hausse du nombre de signalements un peu partout au Québec. Toutefois, la proportion de dossiers retenus après analyse est en baisse. Ainsi, le taux de rétention (nombre de signalements retenus/nombre total de signalements) est passé de 37,9 % en 2020-21 à 33 % en 2021-22. C'est donc dire que les enfants et les familles reçoivent le bon service au bon moment, et que le processus de prise en charge s'améliore de jour en jour.

Statistiques provinciales 2021-2022

- Les directrices et les directeurs de la protection de la jeunesse (DPJ) ont traité 132 632 signalements au cours de l'année 2021-2022, comparativement à 117 904 l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 12,5 % et une moyenne de 363 situations d'enfants signalées par jour au Québec, soit 40 de plus que l'an dernier;
- Nombre de signalements retenus : 43 688. C'est une baisse des signalements retenus de 2,3% comparativement à l'exercice 2020-2021;
- Le taux de rétention des signalements est de 33%. L'an dernier il était de 37,9 % (nombre de signalements retenus/nombre total de signalements);
- Les signalements proviennent, encore cette année, en majorité des employés d'organismes publics (34 %) les proportions n'ayant presque pas bougé par rapport aux années précédentes;
- Le principal milieu de vie des enfants pris en charge par le DPJ est toujours le milieu familial (53,7%).

Statistiques régionales 2021-2022

Chaudière-Appalaches

- La DPJ de Chaudière-Appalaches a traité 7 607 signalements au cours de l'année 2021-2022, comparativement à 6 665 l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 14,1 %.
- Nombre de signalements retenus : 2 431. C'est une baisse des signalements retenus de 3,6 % comparativement à l'exercice 2020-2021.
- Le taux de rétention des signalements est de 31,96%. L'an dernier il était de 37,8% (nombre de signalements retenus/nombre total de signalements)
- Les signalements proviennent, encore cette année, en majorité des employés d'organismes publics (40%) les proportions n'ayant presque pas bougé par rapport aux années précédentes.
- Le principal milieu de vie des enfants pris en charge par le DPJ est toujours le milieu familial (57,5%).

Capitale-Nationale

- La direction de la protection de la jeunesse (DPJ) de la Capitale-Nationale a traité 10 518 signalements au cours de l'année 2021-2022, comparativement à 10 624 l'an dernier, ce qui représente une baisse de 1 %.
- Nombre de signalements retenus : 3 942. C'est une baisse des signalements retenus de 5,8 % comparativement à l'exercice 2020-2021.
- Le taux de rétention des signalements est de 37,5 %. L'an dernier il était de 39,4 % (nombre de signalements retenus/nombre total de signalements):
- Les signalements proviennent, encore cette année, en majorité des employés d'organismes publics (42 %).
- Le principal milieu de vie des enfants pris en charge par le DPJ est toujours le milieu familial (58 %).

Renseignements: Relations avec les médias

CISSS de Chaudière-Appalaches Caroline Marcoux Conseillère en communication

CIUSSS de la Capitale-Nationale Mathieu Boivin Conseiller en communication 418-925-9865

Ministère de la Santé et des Services sociaux 418 266-8914 medias@msss.gouv.qc.ca